

Le mardi 11 octobre 2022 à 18 heures 30, le Bureau Syndical du Pôle, légalement convoqué, s'est réuni à la salle de la CCAVM, à AVALLON, sous la présidence de Monsieur Pascal GERMAIN.

**4 Délégués présents** : Camille BOERIO, Sylvie CHARPIGNON, Pascal GERMAIN et.

**1 Délégué excusé ayant donné pouvoir de vote** : Nathalie LABOSSE a donné pouvoir à Sylvie CHARPIGNON.

**Assistent à la réunion** : Guillaume PAPIN, Directeur et Patricia GENTY, assistante administrative.

Date de la convocation	4 octobre 2022
Délégués en fonction	5
Délégués présents	3

**Secrétaire de séance** : Camille BOERIO.

- Le Président souhaite la bienvenue à tous les présents.
- Le Président rappelle l'ordre du jour qui ne suscite aucune observation.

#### **O.J. N° 1 : APPROBATION DU PROCÈS VERBAL DU 7 JUILLET 2022**

Aucune remarque n'étant formulée, le procès-verbal du 7 juillet 2022 est **ADOPTÉ par un vote à main levée à l'unanimité.**

#### **O.J. N° 2 : MAISON DES ÉTUDIANTS EN SANTÉ**

**1°) Validation d'un avenant n° 3 au marché de maîtrise d'œuvre « Réaménagement d'un ancien bâtiment en Maison des étudiants en santé »** : le Président explique que du fait d'un report de la date de fin des travaux au 30 septembre 2022, la maîtrise d'œuvre, menée par le cabinet d'architecture NEW CONCEPT, sollicite une rémunération complémentaire établie à 5 000,00 euros HT afin de mener à bien ses missions de suivi des travaux (Visa des études d'exécution (VISA), Plan de synthèse (SYN), Direction de l'Exécution des contrats de Travaux (DET) et Ordonnancement, Pilotage et Coordination (OPC). En conséquence, selon la proposition de la Commission d'appel d'offres, il propose au Bureau syndical de délibérer pour :

- Accepter cette proposition d'avenant (cf. document n° 1 annexé au procès-verbal) prolongeant l'exécution des travaux au 30 septembre 2022 et fixant une rémunération supplémentaire de 5 000,00 euros HT, soit 6 000,00 euros TTC,

Et le cas échéant,

- Autoriser le Président à signer l'avenant n° 3 au marché et autres documents inhérents à la présente décision.

**Le Bureau Syndical du Pôle, après en avoir délibéré et par un vote à main levée à l'unanimité,**

- **ACCEPTE** cette proposition,
- **AUTORISE** le Président à signer l'avenant au marché et tout autre document inhérent à la présente délibération.

**2°) Validation d'un avenant n° 6 au marché de travaux de « Réaménagement d'un ancien bâtiment en Maison des étudiants en santé », lot n° 4 « Menuiserie – Métallerie »** : le Président explique que l'entreprise Menuiserie Robert a proposé une prestation supplémentaire concernant divers travaux rendus nécessaires pour la bonne exécution du projet. La proposition, détaillée en séance, est d'un montant de 5 929,80 euros HT. En conséquence, selon la proposition de la Commission d'appel d'offres, il propose au Bureau Syndical du Pôle de délibérer pour :

- Accepter cette proposition d'avenant (cf. document n° 2 annexé au procès-verbal) prolongeant l'exécution des travaux au 30 septembre 2022 et fixant une prestation supplémentaire de 5 929,80 euros HT soit 7 115,76 euros TTC,

Et le cas échéant,

- L'autoriser à signer l'avenant n° 6 au marché et tout autre document inhérent à la présente décision.

**Le Bureau Syndical du Pôle, après en avoir délibéré et par un vote à main levée à l'unanimité,**

- **ACCEPTE** cette proposition,
- **AUTORISE** le Président à signer l'avenant au marché et tout autre document inhérent à la présente délibération.

#### **O.J. N° 3 : CULTURE**

**Contrat Local d'Éducation Artistique** : le Président rappelle que le PETR du Pays Avallonnais est porteur d'un Contrat local d'éducation artistique en partenariat avec la Direction régionale des affaires culturelles Bourgogne-Franche-Comté, le Conseil Départemental de l'Yonne et l'Éducation Nationale. Aussi, afin d'assurer des actions pour l'année 2022/2023, il convient de valider la pré-sélection des projets. Aussi, il propose au Bureau du Comité Syndical du Pôle de délibérer pour :

- Acter le bilan de l'année 2021/2022 (cf. document n° 3 annexé au procès-verbal),
- Valider la sélection des projets pour l'année 2022/2023, telle que proposée par le Comité de Pilotage (cf. document n° 4 annexé au procès-verbal),

- L'autoriser à solliciter les subventions de la DRAC Bourgogne-Franche-Comté et du Conseil Départemental de l'Yonne pour assurer la mise en œuvre des projets 2022/2023, ainsi qu'auprès de tout financeur potentiel.

Et le cas échéant,

- L'autoriser à signer tout document en application de la présente délibération dont les conventions avec les porteurs de projet.

**Le Bureau Syndical du Pôle, après en avoir délibéré et par un vote à main levée à l'unanimité,**

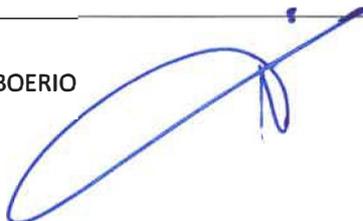
- **ACTE le bilan de l'année 2021/22,**
- **VALIDE la sélection des projets pour l'année 2022/2023 telle que proposée par le Comité de Pilotage,**
- **AUTORISE le Président à solliciter les subventions de la DRAC Bourgogne-Franche-Comté et du Conseil Départemental de l'Yonne pour assurer la mise en œuvre des projets 2022/2023, ainsi qu'auprès de tout financeur potentiel,**
- **AUTORISE le Président à signer tout document en application de la présente délibération dont les conventions avec les porteurs de projet.**

**O.J. N° 4 : INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES**

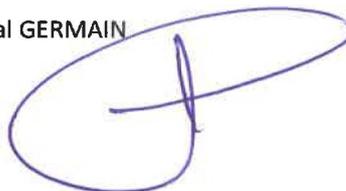
Aucune information ni question diverses n'est abordée.

L'ordre du jour étant épuisé, **la séance est levée à 18 heures 30.**

Camille BOERIO



Pascal GERMAIN



## AVENANT n° 6

## de prestation supplémentaires et prolongations des délais d'exécution

## A – Identification du Pouvoir Adjudicateur (ou de l'Entité Adjudicatrice).

PETR du Pays Avallonnais  
10, rue Pasteur  
89200 AVALLON

## B – Identification du Titulaire du marché public.

MENUISERIE ROBERT Vincent  
7 impasse derrière les prés  
89200 AVALLON

Adresse électronique : menuiserie.robert89@orange.fr  
Téléphone : 03.86.34.04.03  
SIRET : 38146981600023

## C – Identification du Maître d'Œuvre.

Architecture NEW CONCEPT  
4, rue de l'Hôpital  
89200 AVALLON

## D – Objet du marché public.

- Objet du marché public ou de l'accord-cadre :  
Réaménagement d'un ancien bâtiment en « maison des étudiants en santé »  
89200 Avallon  
Lot n 4 – Menuiserie intérieure - Métallerie
- Référence du marché public : 2020-2020-04
- Date de la notification du marché public : 14 février 2020
- Durée d'exécution du marché public :  
Initiale : 1 mois de préparation et 8 mois d'exécution  
Avenant 1 : date d'achèvement au 20/6/2021  
Avenant 2 : date d'achèvement au 31/12/2021  
Avenant 4 : date d'achèvement au 22/04/2022  
Avenant 5 : date d'achèvement au 30/06/2022
- Montant initial du marché public ou de l'accord cadre :  
TVA 20 %  
Montant HT : 70 658,15 €  
Montant TTC : 84 789,78 €
- Montant du marché public après l'avenant 3 ;  
TVA 20 %  
Montant HT : 87 251,35 €  
Montant TTC : 104 701,62 €

## E – Objet de l'avenant.

■ Modifications induites par le présent avenant :

Prolongation des délais de réalisation et prise en compte de prestations complémentaires (en plus et en moins) à la demande du maître d'ouvrage, détaillées dans le tableau joint au présent avenant.

■ Incidence financière de l'avenant :

L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché public :

(Cocher la case correspondante.)

NON OUI

	Montant € HT	TVA 20,00%	Montant € TTC
<b>Montant initial du marché</b>	70 658,15	14 131,63	84 789,78
<b>Montant de l'avenant 6 en € HT</b>	5 929,80	1 185,96	7 115,76
<b>Pourcentage d'écart induit par l'avenant n° 6</b>			8,39 %
<b>Nouveau montant du marché (avenants 3 et 6)</b>	93 181,15	18 636,23	111 817,38

■ Incidence de l'avenant sur le délai d'exécution :

L'avenant a une incidence sur le délai d'exécution du marché public :

(Cocher la case correspondante.)

NON OUI

Le délai global d'exécution du marché et la date d'achèvement des travaux sont repoussés avec une fin au **30/09/2022**.

■ Conditions générales :

Toutes clauses et conditions générales du marché initial demeurent intégralement applicables tant qu'elles ne sont pas contraires aux nouvelles dispositions contenues dans le présent avenant, lesquelles prévalent en cas de contestations.

## F – Signature du Titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature
Robert Vincent, chef d'entreprise	Avallon, le 15 septembre 2022	Menuiserie Vincent ROBERT 7, Impasse Derricelles Prés Z. de Commerce Le Dre 89200 AVALLON Tél. 03 86 34 04 03 - Fax 03 86 31 65 06

(\*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

## G – Signature du Pouvoir Adjudicateur (ou de l'Entité Adjudicatrice).

A Avallon, le 14 octobre 2022

Signature  
Pascal GERMAIN, Président



## H – Notification de l'avenant au Titulaire du marché public ou de l'accord cadre.

### ■ En cas de remise contre récépissé :

Le Titulaire signera la formule ci-dessous :

« Reçue à titre de notification copie du présent avenant »

Signature du Titulaire,

**Sujet :** RE : avenant 6

**De :** VINCENT ROBERT <menuiserie.robert89@orange.fr>

**Date :** 17/10/2022, 15:42

**Pour :** Pays Avallonnais <contact@avallonnais.fr>

Bonjour,

J'accuse bonne réception du mail.

Salutations

Mme Balacé

**MENUISERIE VINCENT ROBERT**

7 Impasse Derrière les Prés

89200 AVALLON

Tél : 03.86.34.04.03

Mail : [menuiserie.robert89@orange.fr](mailto:menuiserie.robert89@orange.fr)

**Le :** 14 octobre 2022 à 15:01 (GMT +02:00)

**De :** "Pays Avallonnais" <contact@avallonnais.fr>

**À :** "Menuiserie Robert" <menuiserie.robert89@orange.fr>

**Objet :** avenant 6

Bonjour,

je vous prie de trouver, ci-joint, l'avenant 6 dûment signé. Merci d'en accusé réception par retour de mail.

Vous en souhaitant bonne réception,

cordialement.

--

**Pôle d'Équilibre Territorial et Rural du**

**Pays Avallonnais**

10 rue Pasteur 89200 Avallon

Tél. : 03 86 31 61 94 | [avallonnais.fr](http://avallonnais.fr)

Logo Pays Avallonnais

DECOMPTE VINCENT ROBERT - lot MENUISERIES EXYTERIRURES/INTERIEURES MES du PETR

PETR DU PAYS AVALLONNAIS

<b>Travaux modificatifs en moins</b>		Qté	PU	-	<b>17 552,20</b>
Déduire trappe prévues au maché					
3.11.1	Trappes 40 /40 cm - EI30-38 dB(A)	U	- 9,00	310,00	- 2 790,00
<b>Déduire</b>					
	Bloc porte gaine DEGT - CF EI 30 (combles)	u	- 1,00	465,00	- 465,00
<u>RDC studio1 dans l'entrée</u>					
<b>3.15 Store à Rouleau intérieur prévus à déduire</b>					
3.15.1	90 x 140 cm ht	U	- 9,00	139,00	- 1 251,00
3.15.2	125 x250 cm ht	U	- 1,00	210,00	- 210,00
	Lisse pour fenêtre 1er Etage à 1,00m du sol, toutes les fenêtres, L 105, mains d'œuvre et laquage	U	- 6,00	92,00	- 552,00
<u>Local poubelles sur muret</u>					
	Garde-corps hauteur 1,50 xlongueur 7,80 avec 2 retours, mains d'œuvre et laquage	ml	- 0,60	1 152,00	- 691,20
<b>3.8.4 Vantail pour porte coulissante</b>					
3.8.4.1	Vantail de 83 x 204	U	- 2,00	680,00	- 1 360,00
3.8.4.2	Vantail de 73 x 204	U	- 1,00	671,00	- 671,00
	Store intérieur screen de chez Griesser manivelle				-
	RDC: 160 x 105	ml	- 3,00	610,00	- 1 830,00
	Etage : 160 x 105	ml	- 3,00	610,00	- 1 830,00
4.2.1	garde corps sur terrasse grillagé non fait	ml	- 16,00	49,00	- 784,00
3.12.1	Facades 90 /280 cm-haut	U	- 1,00	536,00	- 536,00
3.12.2	Ensemble 90 à 150/250 cm-haut	U	- 4,00	586,00	- 2 344,00
3.3.2	Porte remplissage treillis soude	U	- 2,00	1 044,00	- 2 088,00
3.2.9.3	Porte d'entrée 70 x 210cm haut - pignon livrée sans pose	U	1,00	- 150,00	- 150,00
<b>Travaux modificatifs en plus</b>		Qté	PU	+	<b>23 482,00</b>
3.4.2.2	100/90cm haut cave Coffret EDF	U	1,00	490,00	490,00
<b>Porte CF placard Technique salle Commune</b>					
	Trappe H1500 x 450	U	1,00	502,00	502,00
	Coffrage avec trappe + tablette en pointe H 1100/500x200 long1500	U	1,00	436,00	436,00
	Trappe H 850 x 500	U	1,00	279,00	279,00
	Façade de placard 1 porte + 1fixe +tablette H 650 x 1100	U	1,00	607,00	607,00
<u>R+1 Studio 3 salle de bain</u>					
	Trappe H 1120 x 520	U	1,00	460,00	460,00
<u>R+1 Studio 4 salle de bain</u>					
	Trappe H 1120 x 520	U	1,00	460,00	460,00
<u>R+1 Studio 5 salle de bain</u>					
	Coffrage H 1100 x 500	U	1,00	460,00	460,00

				-	
Tablette démontable	U	1,00	165,00	165,00	
				-	
<u>R+2 Studio 7</u>				-	
Trappe en pointe H 1300 / 850 x 520	U	1,00	483,00	483,00	
				-	
<u>R+2 Studio 8 salle de bain</u>				-	
Trappe coupe feu H 1120x420	U	1,00	598,00	598,00	
				-	
<u>R+1 Studio 3 placard</u>				-	
Bloc Porte stratifié âme pleine 204 x 73	U	1,00	349,00	349,00	
				-	
<u>R+1 Studio 4 salle de bain vers lavabo</u>				-	
Bloc Porte stratifié âme pleine 204 x 500	U	1,00	267,00	267,00	
				-	
<u>Salle commune</u>				-	
Bloc Porte stratifié coupe feu 1/2 heure H 204 x l 83	U	1,00	425,00	425,00	
				-	
<u>Coffrage en mélaminé blanc</u>				-	
Studio 7 environ 1800 x20 x20	U	1,00	277,00	277,00	
Studio 8 environ 1400 x20 x20	U	1,00	249,00	249,00	
Studio 9 environ 1210 x20 x20	U	1,00	218,00	218,00	
Studio 10 environ 110 x20 x20	U	1,00	205,00	205,00	
				-	
<u>Descente pente coté hopital</u>				-	
Garde-corps escalier 3 marches identique à l'existant	U	1,00	625,00	625,00	
				-	
Garde-corps escalier existant 3,8ml identique à l'existant	U	1,00	2 810,00	2 810,00	
				-	
<b>Studio 7-8-9-10</b>				-	
Coffrage mélaminé blanc démontable	U	4,00	290,00	1 160,00	
				-	
<b>RDC</b>				-	
Habillage sous poutre béton en médium à peindre L 3,20 x 44	U	1,00	310,00	310,00	
				-	
Butées	u	65,00	6,00	390,00	
				-	
Arrêt Blocbay supplémentaire	u	1,00	81,00	81,00	
				-	
Logement 7 coffrage avec tablette		1,00	288,00	288,00	
				-	
<u>salle commune</u>				-	
placard EDF blanc 2 portes semure H 1980x900xP25		1,00	1 120,00	1 120,00	
				-	
<u>Meuble micro-onde blanc</u>				-	
logement 6,2,10 avec tablette		3,00	310,00	930,00	
				-	
<u>Tablette micro-onde blanc</u>				-	
Tablette pose sur équerre				-	
logement 1,4,5,9,8,7: 530x420		6,00	180,00	1 080,00	
Logement 3 : 640x510 avec découpe Pateau		1,00	226,00	226,00	
				-	
<u>signalétique: en Biband 3 mm Alu Brassé</u>				-	
Porte palière n° 1à 10 : 60x60		10,00	16,00	160,00	
Gaine technique: 200x40		12,00	21,00	252,00	
WC RDC : 120 x120		1,00	26,00	26,00	
chaufferie : 120 x 40		1,00	12,00	12,00	
				-	
<u>Film sur fenêtre</u>				-	
240 x 220 x 6				-	
330 x 445 x 18				-	
327 x 443 x 12				-	
	ens	1,00	558,00	558,00	
<u>Coffrage de vannes</u>				-	
				-	
<u>Réalisation coffrage 3 plis epicéa devis du 23/05/22</u>				-	
Logement 8		1,00	260,00	260,00	
Logement 4		2,00	260,00	520,00	
Logement 3		1,00	260,00	260,00	
Logement 6		2,00	260,00	520,00	

Logement 5	1,00	260,00	260,00
			-
<u>Tablette cuisine avec Rémanter en blanc</u>			-
Logement 7 : 1230 x 150	1,00	128,00	128,00
Logement 8 : 1900 x 150	1,00	160,00	160,00
820 x 150	1,00	62,00	62,00
Logement 9 : 1830 x 150	1,00	160,00	160,00
			-
<u>Fileur Blanc</u>			-
Logement 9 : 560 x 65	1,00	24,00	24,00
Logement 7 : 1040 x 200 dessus armoire	1,00	68,00	68,00
650 x 200 Descente	1,00	51,00	51,00
900 x 70	1,00	28,00	28,00
Logement 8 : 850 x 40	1,00	28,00	28,00
Logement 3 : 1230 x 120 Dessus armoire	1,00	77,00	77,00
800 x 120 Descente	1,00	55,00	55,00
			-
<u>Coffrage</u>			-
Logement 9 : 80 x 400	1,00	75,00	75,00
Logement 10 :			-
2 étagère : 400 x 275	1,00	89,00	89,00
7 plans de travail : 450 x 275	1,00	65,00	65,00
			-
<u>Volet Intérieur R +2</u>			-
Logement 10 : 800 x 600	2,00	210,00	420,00
Logement 9 : 1000 x 700	2,00	245,00	490,00
Logement 8 : 800 x 500	2,00	202,00	404,00
Logement 7 : 1000 x 700	2,00	245,00	490,00
			-
Augmentation justifiée MARECHAL métallerie (autre non justifiées)	1,00	1 830,00	1 830,00
<b>TOTAL Avenant HT (plus value - moins value)</b>			<b>+ 5 929,80</b>

**AVENANT N° 3****A - Identification du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice**

POLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL DU PAYS AVALLONNAIS  
10, RUE PASTEUR  
89200 AVALLON

**B - Identification du titulaire du marché public**

ARCHITECTURE NEW CONCEPT  
4, RUE DE L'HÔPITAL  
89200 AVALLON

**C - Objet du marché public**

## ■ Objet du marché public:

Marché de Maîtrise d'Œuvre - phase réalisation

**Réaménagement d'un ancien bâtiment en maison des étudiants en santé**

■ Date de la notification : **Le25 Mai 2021**■ Durée d'exécution du marché public : **14 mois (après Avenants)** 30/06/2022 jusqu'à 30/09/2022

## ■ Montant initial du marché public :

- Montant HT : 32 500,00€
- Taux de la TVA : 20%
- Montant TVA : 6500,00
- Montant TTC : 39 000,00 :
- Montant du Marché HT après Avenant n°1 : 39 000,00€
- Montant du Marché HT après Avenant n°2 : 48 596,00€

## D - Objet de l'avenant

- Modification introduites par le présent avenant :

Article n°1 – Objet du présent Avenant

Le présent avenant a pour objet de recalculer les Honoraires du maitre d'œuvre par rapport à l'évolution des travaux conformément à l'article 6.1 et 8.2 du contrat

- Article n°2 – Prix

2.1 \* Montant de la Mission de base

Le montant supplémentaire sollicité par le Maitre d'œuvre est de : 3000,00€ HT en DET

\* Montant de la mission OPC :

Le montant supplémentaire sollicité par le Maitre d'œuvre est de : 2000,00€ HT

Maitrise d'œuvre : 3596.00€ HT (compté 2 mois sur 4 pour le 1<sup>er</sup> dépassement pour ce délais de 2 mois complémentaire) ,arrondi à 3000.00€ HT

OPC : 3855.00€ selon dernier avenant, pour ce délai de 2 mois complémentaires = 2750.00€ arrondi à 2000.00€HT

2.2 – Nouveau forfait provisoire de rémunération (F) :

Le forfait de rémunération (F) s'élève à :

- Pour la mission de base en phase réalisation = 28 241.00€
- Pour les missions complémentaires = 25 355.00€
- Montant total HT de l'avenant = **53 596.00€**

2.3 – Ventilation par élément de mission :

Eléments de Missions	Taux	Montant TH
Forfait de Rémunération		
<b>Montant total de la Rémunération</b>		
Phase travaux		
* Visa /SYN	17.77%	4485.00
* DET	78.37%	22 781.00
* AOR	1.93%	487.50
*DOE	1.93%	487.50
<b>Montant total mission de base</b>	<b>100.00%</b>	<b>28 241.00</b>
Mission Complémentaire		
Forf		
* OPC	1.00	15 605.00
*Reprise du dossier (RD)	1.00	3 250.00
*Modifications et compléments(MC)	1.00	6500.00
<b>Total missions complémentaires</b>		<b>25 355.00</b>
Montant Total Général HT		
		53 596.00
TVA 20%		10 719.20
<b>Montant Total Général TTC</b>		<b>64 315.20</b>

■ Incidence financière de l'avenant :

L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché public :  
(Cocher la case correspondante.)

Non

Oui

Montant de l'avenant :

- Montant HT : 3000,00 + 2000,00 = 5000,00€
- Montant de la TVA : 1000,00€
- Montant TTC : 6000,00€

Nouveau montant du marché public :

- Montant HT : **53 596,00**
- Montant de la TVA : 10 719,20
- Montant TTC : **64 315,20 €**

**En lettre : Cinquante trois mille cinq cent quatre vingt seize Euros hors taxes, soit soixante quatre mille trois cent quinze Euros et vingt centimes toutes taxes comprises**

Pourcentage d'incidence sur le marché après l'avenant n°3 : 15,38%

Article 3 : Délais

- Le délai global de réalisation des travaux est porté à 16 mois pour une fin des travaux 30/09/ 2022

## E - Signature du titulaire du marché public

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature
Michel ROBERT – Gérant Architecture New Concept	AVALLON le 06/06/2022	 Sarl d'Archit - Serge Pierre Concept N° SIRET : 502 425 425 4 rue de l'Hôpital - 89200 AVALLON Cedex www.newconcept.fr

(\*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

## F - Signature du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

A Avallon, le 14 octobre...

Signature  
Pascal GERMAIN, Président



■ **En cas de remise contre récépissé :**

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« Reçue à titre de notification copie du présent avenant »

A ....., le .....

Signature du titulaire,

■ **En cas d'envoi en lettre recommandé avec accusé de réception :**

*(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)*

■ **En cas de notification par voie électronique :**

*(Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)*

## **CLEA du Pays Avallonnais** **Bilan de l'année 4 – 2021/2022**

### ***Un appel à projet ouvert***

L'appel à projet pour l'année scolaire 2020/2021 ne disposait pas de thème spécifique ce qui a permis aux acteurs culturels de proposer des projets variés.

### **Les 6 candidatures ont toutes été retenues**

Les pratiques artistiques proposées concernaient l'expression corporelle, la musique, la création théâtrale et courts-métrages, le récit de la petite histoire locale, mais aussi l'artisanat d'art avec des ateliers de sculpture et de gravure.

L'appel à projet a recueilli 6 candidatures de compagnie ou prestataires déjà connus, ayant déjà proposé le même type de projets les années précédentes. ***Un élargissement des contacts destinataires de l'appel à projets sera à prévoir pour l'année scolaire suivante.***

### **Le volume de bénéficiaires en baisse**

Grâce à la mobilisation des deux conseillères pédagogiques de l'Éducation Nationale (premier et second degré) sur Avallon, 12 classes et un centre de loisirs ont pu participer aux 6 projets retenus, soit 273 enfants concernés.

Projet	Établissement scolaire	Niveau de la Classe	Nombre d'enfants
<b>Monthelon</b>	Collège Miles (Noyers))	1 classe de 5 <sup>ème</sup>	21
<b>Les 7 marches</b>	Collège du Parc des Chaumes (Avallon)	2 classes de 3 <sup>ème</sup>	45
<b>Petite Foule Production</b>	Collège Maurice Clavel (Avallon)	2 classes de 4 <sup>ème</sup> et 5 <sup>ème</sup>	30
	École de Quarré-les-Tombes	2 classes de CM1 et CM2	26
	Centre de loisirs de Quarré-les-Tombes		13
<b>Rempart</b>	École Victor Hugo (Avallon)	1 classe de CM1	26
	École Les Chaumes (Avallon)	1 classe de CM1 ULIS	30
<b>Pandarts</b>	École de Sainte-Magnance	1 classe de CM1	19
	École de Domecy-sur-Cure (Uzy)	1 classe de CE2-CM1-CM2	18
<b>Les Gadje</b>	École de l'Isle-sur-Serein	1 classe de CM1-CM2	21
	École de Noyers	1 classe de CM1-CM2	24
<b>TOTAL</b>			<b>273</b>

273 élèves et 6 projets contre 337 élèves et 7 projets l'année précédente.

## ***Un bilan des actions globalement satisfaisant***

Un questionnaire a été envoyé aux enseignants et élèves, ainsi qu'aux compagnies.

Seulement quatre questionnaires ont été renvoyés par les établissements bénéficiaires (Un par niveau). Ils ont permis de confirmer la satisfaction des participants.

Un bémol pour le collège de Noyers, bénéficiant d'une action vidéo avec des intervenants de Monthelon : « Les élèves sont déçus de ne pas avoir pu manipuler le matériel technique (caméra, matériel de montage), ils ont trouvé le projet beaucoup trop long et n'ont pas compris à quoi servait toute la partie théorique en amont ».

Les plus jeunes ont exprimé l'acquisition de compétences telles que : savoir contrôler ses gestes, rester en rythme avec les autres. Les collégiens ont intégré l'importance de l'esprit de groupe, de surmonter le poids du regard de l'autre, de s'écouter, s'observer pour travailler ensemble.

Tous ont apprécié le fait d'avoir pris confiance en soi, d'arriver à mieux prendre la parole en public et d'avoir participé à quelque chose de collectif.

Les élèves et les enseignants ont aussi listé d'autres champs artistiques souhaités : peinture/dessin ; gymnastique/cirque ; stylisme/couture ; théâtre ; conception d'un jardin, art abstrait, danse hip hop.

## ***Perspectives***

Afin d'inverser la tendance à la baisse (en nombre d'élèves et projets proposés), le Comité Technique du premier avril 2022 a modifié le contenu de l'appel à projets 2022/2023 et élargi les destinataires.

Les principales modifications concernent :

- Le renforcement de l'action pour le public jeune hors cadre scolaire, pour lequel le Pays a augmenté sa participation financière,
- La mise en avant d'autres dimensions artistiques, telles que les arts plastique et graphiques ou les métiers d'art.

La liste de diffusion sera complétée de quelques adresses hors territoire d'intervenants ayant fait leurs preuves. Le Pays Avallonnais diffusera en parallèle auprès des intervenants locaux et plus particulièrement auprès des artisans d'art et des collectifs d'artistes.

Le lancement est prévu avant le 20 avril pour un dépôt de dossier au plus tard le 3 juin. Le comité de sélection/COPIL est fixé au 13 juin à 14h30.

**CLEA du Pays Avallonnais - Année scolaire 2022/2023**

Nom de la compagnie	Nom du projet	Pratique artistique	Classe(s)	Volume horaire et organisation prévue	Budget
<b>COLLEGES</b>					Prestation
EVEA : intervenante Anne-Lise DEHEE	Cité radieuse des abeilles sauvages	Arts plastiques	6ème et 5ème dont 1 SEGPA Clavel <b>Reporter budget 4000 € sur CLEA 2023/2024</b>	12 séances de 2h par classe soit 48h total	
Les 7 marches	Danse ou théâtre ? Les deux ! Sur le fil de la Mythologie	Théâtre	<b>Pas de preneurs</b>	16 h de présence	
Les Cris de l'Horizon	Beaucoup de bruit pour rien	Théâtre/vidéo	1 classe de 3°, Jeanne d'Arc 19 élèves (confirmé), 1 classe Collège Les Chaumes (à confirmer)	12 séances de 2h par classe soit 48h total + 3h restitution	2 000,00 €
<b>PRIMAIRES</b>					
Les Gadje	Contes et légendes bourguignonnes et mythologiques	Théâtre	1 classe CE/CM1-2, Chatel-Censoir 21 élèves 1 classe CE et CM de Montillot 24 élèves	12 séances de 2h par classe soit 48h total	4 000,00 €
Monthelon	Les Étincelles d'automne	Littérature, théâtre, art plastique	2 classes Joux la Ville	8 séances de 3h 24h par classe	4 000,00 €
Les Petites Foules Prod	« Danse avec moi »	Danse	1 classe CM1-2 à Quarré-les-Tombes 26 élèves 1 classe CM2 à Sauvigny-le-Bois 24 élèves	23 h par classe 3h restitution	4 000,00 €
Pourquoi pas ? Intervenant Myleine Guiard-Schmid		Court métrage animation/land art	Maternelles à Magny PS : 19 élèves MS : 11 élèves GS : 11 élèves	38 h en présence 8 h post production 2,5 h préparation	4 000,00 €
<b>CENTRES LOISIRS</b>					
Atelier des arts, intervenant : Solaro	Photos anciennes, photos actuelles	Arts plastique/photo	Centre de loisir d'Avallon et de L'Isle-sur-Serein 5/7 ans (groupes de 10/12 enfants)	21 séances d'1h30 Soit 31h	3 570,00 €
Atelier des arts, intervenant : Procoudine-Gorsky		Immersion sensorielle et création plastique	Les 3 crèches Galipette à Avallon jusqu'à 5 ans	cycles de 6 séances par crèche, soit 18h	2 000,00 €
				Coûts artistiques	<b>23 570,00 €</b>
				Valorisation agent Pays	9 000,00 €
				<b>Total Budget</b>	<b>32 570,00 €</b>